



**PRÉFET
DES ALPES-
MARITIMES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'Actualité de l'État
dans les **Alpes-Maritimes**



TRAFICS DE STUPÉFIANTS : LA DDSP DES ALPES-MARITIMES SUR TOUS LES FRONTS

moncommissariat.fr pour lutter contre les points de deal

Lancée en septembre 2020, la plateforme numérique **moncommissariat.fr** vise à renforcer le lien entre la police nationale et la population. Elle possède désormais une nouvelle fonctionnalité qui permet aux citoyens de **signaler les points de deal situés en bas de chez eux de manière entièrement dématérialisée via un tchat, accessible 7j/7 et 24h/24**, qui permet de communiquer avec un policier pour transmettre des informations précises concernant un point de deal.



Il ne s'agit ni d'un simple gadget numérique, ni de délation, mais d'une démarche qui permet à chacune et à chacun d'être acteur de sa propre sécurité et tranquillité, sans pour autant se mettre en danger.

À ce jour, dans le département des Alpes-Maritimes, **une soixantaine de signalements** ont été effectués et des arrestations ont même pu être réalisées.

Les guetteurs dans le collimateur des policiers de la DDSP06

Ils sont mineurs et se trouvent tout en bas des réseaux de deal, les guetteurs qui pourrissent la vie des habitants des quartiers sensibles, étaient jusqu'alors intouchables.

À l'initiative de la police et de la justice, la mise en place d'une procédure simplifiée, rédigée par les équipages de voie publique à l'encontre des « choufs », a permis d'assainir les quartiers dits difficiles, qui y ont gagné en tranquillité. Dorénavant, lorsqu'un individu sert de guetteur et qu'il est trouvé en possession de plus de 70 euros d'argent sur lui en espèces, les sommes sont saisies et déposées à la caisse des dépôts et consignation.

Des journalistes de Nice Matin, France Bleu Azur et France 2 ont pu suivre, l'espace d'un après-midi, un équipage de la compagnie départementale d'intervention.

Si, souvent, la confiscation d'argent se limite à 70 euros, il arrive qu'elle monte jusqu'à 4000 ou 5000 euros. Depuis le mois de février 2021, date de la mise en place de cette procédure, 111 interpellations ont été réalisées et elles ont donné lieu à la saisie de près de 50 000 euros d'argent liquide.



Bureau de la Communication Interministérielle

147 Boulevard du Mercantour - 06200 NICE
pref-communication@alpes-maritimes.gouv.fr

Suivez-nous sur :

www.alpes-maritimes.gouv.fr



@prefet06



Prefet06